

FICHE DE RENSEIGNEMENTS



FAMILLE	
---------	--

Reçu le : Saisie par :
INFORMATIONS FAMILLE
1 - □ PARENT ISOLÉ 2 - □ MARIÉ(E) 3 - □ PACSÉ(E) 4 - □ DIVORCÉ(E) 5 - □ SEPARÉ(E) 6 - □ VIE MARITALE
Gestion de l'espace famille pour les réservations /absences : Nom :
Payeur de la facturation des activités des services municipaux : Nom :
Calendrier garde alternée pour la facturation : Oui ☐ Non ☐
Si oui, joindre une copie du jugement
Prise en charge financière de la restauration scolaire par un organisme :
REPRESENTANT 1
Nom:Prénom:
Lien avec l'enfant : Date de naissance : / /
Tél domicile :
Adresse principale:
Mail: _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ @
REPRESENTANT 2
Nom: Prénom:
Lien avec l'enfant : Date de naissance : /
Tél domicile :
Adresse principale:
Mail: _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ @



FICHE DE RENSEIGNEMENTS AUTORISATION(S) PARENTALE(S)



PERSONNE(S) AUTORISÉE(S) À RÉCUPÉRER MON OU MES ENFANTS

Si cette personne n'est pas le responsable légal, elle devra se munir obligatoirement d'une pièce d'identité.

Nom	Prénom	Lien avec la famille	Coordonnées téléphoniques	Enfant(s) concerné(s)
·				





Autorisation dispositif C	AF Pro
Autorise □	N'autorise pas □
La commune de La Roque D'A mon quotient familial.	anthéron à demander à la CAF via le dispositif CAF Pro,
	e la commune ou en mairie, disponible au format papier, le vices municipaux. https://www.ville-laroquedantheron.fr/
☐ J'ai pris connaissance du Signature(s) :	règlement intérieur des services municipaux
	COUPON RÉGLEMENT INTÉRIEUR
légal de l'enfant municipaux (Maison de l'Enfa	Responsableinscrit au(x) service(s) ance et/ou restauration scolaire) de la Ville de La Roque leine et entière tous les articles du règlement intérieur.
La Roque d'Anthéron, le	
Signature des responsables	légaux, précédée de la mention « lu et approuvé »
	Signatures:
Adhésion de l'enfant	
☐ Je déclare exacts les renseigne	ements portés sur ce dossier et m'engage à les réactualiser si nécessaire.
Le/	Signature(s):

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par La Mairie de La Roque d'Anthéron, 2 avenue de l'Europe Unie 13640 LA ROQUE D'ANTHERON pour permettre l'enregistrement des demandes d'inscriptions aux services municipaux. La base légale du traitement est l'obligation légale.

Les données collectées seront communiquées au seul destinataire suivant : Mairie de La Roque d'Anthéron. Le stockage des données est assuré par ARPEGE Parc de la Gibraye,13 Rue de la Loire

CS 23619,44236 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE Cedex

Les données sont conservées conformément à la réglementation en vigueur.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le service chargé de l'exercice de ces droits : accueil-enfance@ville-laroquedantheron.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.



FICHE DE RENSEIGNEMENTS ENFANT **AUTORISATIONS PARENTALES**



DANTHERO	NOM ET PRENOM DE L'ENFANT		
РНОТО	ECOLE : ANNÉE SCOLAIRE :	CLASSE:	

ENFANT			
Sexe : ☐ Masculin ☐ Féminin Date de naissance : / Pays :			
Autorisations parentales			
Je soussigné(e), Nom Prénom			
Autorisation de sortie :			
☐ Autorise mon enfant à quitter le service de l'enfance à la fin de la journée ou seul (obligatoirement âgé de plus de 6 ans et scolarisé en élémentaire).	ı de l'activité et à rentrer		
□ N'autorise pas mon enfant à quitter seul le service. Il reste sous la responsa jusqu'à ce qu'un représentant légal vienne le chercher.	abilité de l'organisateur		
 Seules les personnes majeures sont autorisées à prendre en charge des enfants de moins de 6 ans et scolarisés en maternelle. Pour les enfants de plus de 6 ans et scolarisés en élémentaire, les personnes majeures ou les mineurs âgés d'au moins 10 ans sont autorisés à les déposer et à les récupérer. 			
Fait le/			
Activités et Sorties :			
Autorise □ N'autorise pas □			
Mon enfant à participer à toutes les activités auxquelles il sera inscrit organisées de la Roque d'Anthéron et à prendre le bus pour se rendre à certaines activités			
Fait le/, Signature du r	responsable :		
Autorise □ N'autorise pas □			
Mon enfant à participer à une sortie qui lui serait proposée « à la dernière min disponibles.	ute » dans le cas de places		
Fait le/, Signature du r	responsable :		



FICHE DE RENSEIGNEMENTS ENFANT AUTORISATIONS PARENTALES

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT



Hospitalisation/ Urge	ence :			
Autorise \square	N'autorise pas ☐			
un médecin ou l'organisateur à prendre toutes décisions qui lui semblent nécessaires pour hospitaliser mon enfant et/ou faire pratiquer une intervention chirurgicale en cas d'urgence. Fait le/				
Droit à l'image: Autorise □	N'autorise pas □			
1/ Mon enfant à être filmé(e) et/ou photographié(e) dans le cadre des activités du service. Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptibles de porter atteinte à la vie privée, ni à utiliser les images, objets de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.				
2/ Le service communication de la Mairie de La Roque d'Anthéron à photographier/filmer mon enfant à des fins de communication municipale sur les supports suivants :				
 Tous supports municipal Bulletin municipal Site web www.ville-la Application La Roque Page Facebook La Ro 	e d'Anthéron	Autorise Autorise Autorise Autorise Autorise Autorise Autorise	N'autorise pas N'autorise pas N'autorise pas N'autorise pas N'autorise pas	s 🗆 s 🗆 s 🗆
Fait le/		Signature du	responsable :	
Prise de photos /vidéos : Dégage, de toute responsabilité, le personnel et la municipalité, si mon enfant muni de son téléphone portable prend des photos et/ou vidéos à l'insu du personnel et en fait un usage illicite.				
Fait le//		Signature du	responsable :	

VILLE DE LA ROQUE D'ANTHÉRON

Fiche sanitaire de laison

2

Ö	2
0	> 9
Ш	4

5		
-		
a		
>		
_		
4		

_	L
Ē	4
<u>@</u>	
2	(
Q.	

ESH
4
Z
A.
EN EN
Ä
Ш
NOM
9
Щ
8
山
MOI
ž

*	
I	
S	
Щ	

*	
I	
S	
Ш	

*	
I	
S	
Ш	
4	

I			
U.)		
Ш	ı		
d	1		
	a		
ŀ		-	
- 5	_	_	

K	
I	
S	
П	
1	

Ś	
3	.=
8	E C
_	>
Ш	\triangleleft

Fille ou garçon

	••
щ	SSE
Ö	AS
Ю	2

NÉ(E) LE

		_
	C	0
	5	C
_	ŏ	-
	S	
	Ë	3
4	ര	(
	C	C

0
0
Q
5
10
S
10
U

I - Vaccinations: (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant)

Vaccins obligatoires	Date de vaccination	Date du dernier rappel
OT polio ou tout autre vaccin l'incluant (Tétra / Penta / Hexacoq / Heptacoq)	//	/ /

Joindre un certificat de contre-indication du vaccin dans le cas où l'enfant n'a pas été immunisé par les vaccins obligatoires.

rappel tous les 5 ans pour les vaccins obligatoires pour les mineurs de - 13

II - Renseignements médicaux

L'enfant suit-il ur	L'enfant suit-il un traitement médical régulier ? L OUI L NON Si oui, prendre contact avec le responsable du service (Restauration ou Maison de l'Enfance) pour la mise en place d'un éventuel PAI (Projet d'Accueil Individualisé).	gulier?	☐ OUI	☐ non
Si oui, prendre c		ble du serv	ice (Restaur	ation ou Maison de
l'Enfance) pour l		entuel PAI	(Projet d'Acc	ueil Individualisé).
Allergies :	Allergies: MEDICAMENTEUSES □ oui ASTHME □ oui	oui oui	non 🗆	

00 D oui oui □ oui ALIMENTAIRES AUTRES

PAI ☐ (merci de remplir le formulaire PAI Municipal et prendre RDV avec les responsables PAI

responsable.enfancejeunesse@ville-laroquedantheron.fr responsable.restauration@ville-laroquedantheron.fr

Préciser la cause de l'allergie et la conduite à tenir :

obligatoirement signalée d
*Accompagnants

	2	-	
	۲	2	
	_	_	
L		l	
	_	_	
	=	2	
	C)	

Autres difficultés de santé et précautions à prendre (suivi spécialisé, handicap moteur, troubles de comportement, antécédents d'accidents, opération, ...) :

III - Recommandations utiles

Préciser si l'enfant porte des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, problème d'énurésie, ...?

IV - Responsable(s) légal de l'enfant :

Prénom: Nom:

Adresse:

ravail: Tél. domicile:

portable:

Prénom: Adresse: Nom:

portable: travail: Tél. domicile:

Nom et tél. du médecin traitant (facultatif)

Je soussigné, responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues fiche et autorise les responsables de services (Restauration ou Maison de l'Enfance) à prendre, nécessaires par l'état de l'enfant.

Date: Signature (précédée de la mention lu et approuvé) : Cette fiche permet de recueillir les informations utiles pendant l'accueil de l'enfant. Elle évite aux parents de se démunir du carnet de santé. Il est rappelé que cette fiche sanitaire de liaison peut être remise sous enveloppe cachetée par la famille au responsable du service enfance jeunesse. Les informations communiquées restent confidentielles. Les fiches sanitaires de liaison doivent être renouvelées tous les ans. Toute modification en cours d'année concernant les renseignements ci-dessus devra être obligatoirement signalée au service inscriptions périscolaires et extrascolaires.





VILLE DE LA ROQUE D'ANTHÉRON

BON D'ABSENCE

(À retourner au service régie inscriptions)



Extrait du Règlement intérieur actualisé le 10/06/2021, vous devez <u>signaler</u> toute absence, au plus tard à 9 heures le jour même soit :

- À partir de votre espace famille : https://www.espace-citoyens.net/ville-laroquedantheron/espace-citoyens/
- Par mail à l'adresse suivante : accueil-enfance@ville-laroquedantheron.fr
- Avec un bon d'absence à déposer en mairie
- Les absences en raison de sorties scolaires, grèves, absences de l'enseignant, les évènements exceptionnels provenant de l'Education Nationale ou de la Commune, ainsi que maladie de l'enfant ne feront pas l'objet d'une facturation. Il vous appartient de nous faire parvenir un justificatif d'absence pour maladie de l'enfant (certificat médical, bon d'absence joint au dossier d'inscription), au plus tard le lendemain, afin de ne pas être facturés.
- Les absences pour motifs de convenance personnelle seront facturées
- Les absences sans « bon d'absence » seront considérées comme absences facturées.

Nom et signature du repré	Nom et signature du représentant légal :			

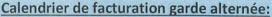


Les informations indispensables

Gestion des réservations et absences :

https://www.espace-citoyens.net/villelaroquedantheron/espace-citoyens/

Ou avec le bon d'absence en mairie accueil-enfance@ville-laroquedantheron.fr



Prendre rendez-vous avec la régie inscriptions accueil-enfance@ville-laroquedantheron.fr

PAI à signaler dossier à compléter prendre rendez-vous avec le service restauration
Tél:06.19.42.54.23
responsable.restauration@ville-laroquedantheron.fr

_					
Lundi	Périscolaire 7h30 - 8h10	Ecole 8h20 / 12h00 8h20/11h30 pour J.FERRY	Repas Repas	Ecole 13h50 /16h30 13h20/16h30 pour J.FERRY	Périscolaire 16h30 - 19h00
Mardi	Périscolaire 7h30 - 8h10	Ecole 8h20 / 12h00 8h20/11h30 pour J.FERRY	Repas Repas	Ecole 13h50/16h3013h20/16h30 pour J FERRY	Périscolaire 16h30 - 19h00
Mercredi	Accueil 7h30 - 9h00	Activités Maison de l'Enfance et service des sports 9h-12h	Repas	Activités Maison de l'Enfance 14h00 - 16h30	Accueil 16h30 - 19h00
Jeudi	Périscolaire 7h30 - 8h10	Ecole 8h20 / 12h00 8h20/11h30 pour J.FERRY	Repas	Ecole 13h50 /16h30 13h20/16h30 pour J.FERRY	Périscolaire 16h30 - 19h00
Vendredi	Périscolaire 7h30 - 8h10	Ecole 8h20/11h30 pour J.FERRY	Repas	Ecole 13h50/16h30 13h20/16h30 pour J.FERRY	Périscolaire 16h30 - 19h00

Numéros et e-mails utiles :

Service régie inscriptions :04.42.95.70.70

accueil-enfance@ville-laroquedantheron.fr

Service enfance: 09.64.07.05.58

04.42.53.50.16

mde@ville-laroquedantheron.fr

Horaires mairie

Lundi, mardi, mercredi jeudi : 8h30 à 11h30

14h00 à 16h00 Vendredi : 8h30 à 13h30

> ALLOCATIONS FAMILIALES

Horaire d'ouverture de la MDE

Lundi, mardi, Mercredi, jeudi et vendredi:

7h30-8h10/16h40-19h00

18h30 pendant les vacances scolaires